



En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C/DMTG/SG/CIPM/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020
POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLACE
DES FETES DE DOUMAITANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST.**

🏠 Financement : Dotation Général de la Décentralisation pour Investissement
Exercice Budgétaire 2020

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Maire de la Commune de Doumaintang, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Doumaintang, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'achèvement des travaux de construction de la place des fêtes de Doumaintang.

N°	Désignation	Financement en FCFA	Caution de soumission	Délai d'exécution
1	Achèvement des travaux de construction de la place des fêtes de Doumaintang	21 500 000	430 000	90 (Quatre-vingt-dix) jours

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ◆ Les travaux préparatoires-études ;
- ◆ Les maçonneries-élévations-enduits ;
- ◆ La charpente - couverture;
- ◆ Les menuiseries bois, métalliques ;
- ◆ L'électricité ;
- ◆ La peinture ;
- ◆ Les VRD.

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020 :

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Doumaintang dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Doumaintang.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Doumaintang (Service des Marchés), au plus tard le **03 Octobre 2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

***AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C/DMTG/SG/CIPM/2020 DU 09
SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE LA PLACE DES FETES DE DOUMAINANG DANS LE DEPARTEMENT DU
HAUT NYONG, REGION DE L'EST.***

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel tel que défini ci-dessus.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les Offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de Doumaitang, le **03 Octobre 2020 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Doumaitang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|--|---------|
| 1) La capacité financière | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et
D'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Doumaintang.

Doumaintang, le 09 SEPT 2020

Ampliations :

- ✓ MINDDEVEL/Yaoundé
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ Président/CIPM/DMTG
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives

Le Maire,

(Autorité Contractante)


Honoré Koumé